



Comité technique de l'Aude du 24/10/2016. COMPTE RENDU.

Six points à l'ordre du jour + les questions diverses.

Le revendications locales de l'intersyndicale sont d'abord remises au directeur.

En préambule et sur les suppressions d'emploi (non connues à ce jour en réponse à la question de la CGT), le Directeur précise que « nous ne serons pas épargnés en 2017 »... !

Sur notre remarque commune (des OS) trouvant inadmissible de voter le plan de formation 2016 en octobre (!), il précise qu'il juge cela non inadmissible mais dommage !! (l'art de relativiser...) En avril, ose t-il exprimer, ils ne l'ont pas présenté « car les OS n'étaient pas là ! » Les OS précisent que le 29/04/16 elles étaient là... Ils ne l'ont pas pour autant présenté en juin...

Accueil personnalisé sur RDV

Concernera les CFP et les SIP : un usager avec double question, concernant ces 2 services, devra avoir un rdv pour tout. Nouveau site impots.gouv.fr en refonte, portera cette mention à l'usage des particuliers.

Selon la Direction, « progrès significatif », « plus sécurisé » (encore faut-il que les locaux suivent...), **pas de réduction de l'accueil au guichet pour les particuliers...** mais une meilleure organisation, et cela répondrait à la demande d'une partie (ils sont déjà plus modérés) de la population qui cherche de l'autonomie. Nous avons, selon la Direction toujours, un taux d'accueil « abouti » (qui donne un résultat définitif à la demande de l'usager) « très faible » (?), « ça va améliorer... ».

Rappelons que cet accueil s'inscrit dans une politique de « désintoxication » du contribuable pour plus de suppressions d'emploi, du tout à distance, alors que la DG prend pour modèle en groupe de travail des pays où plus aucun accueil physique n'est possible !

La prise de rdv se fera soit sur place (accueil primaire), soit à distance (CDC, internet), soit en libre-service dans le hall du SIP.

L'accueil « primaire » (orientation) traitera les demandes les plus simples (remises de docs, questions simples...), dirigera vers les démarches en ligne, orientera vers le libre-service.

Les rdv seront donnés sous 48h minimum, le chef de service gèrera le planning et choisira ½ ou 2 ½ journées dans la semaine pour la prise de rdv. L'agent concerné devra obligatoirement passer un contre appel afin de préparer le dossier, demander des docs, confirmer le rdv,

voire apporter une réponse à la demande du contribuable. Question des OS : combien de contribuables, repartis avec un rdv, au lieu de la réponse, n'étaient pas satisfaits ?

Réponses de la Direction :

- « La personne qui aura fait 50 kms, faudra lui trouver un rdv dans la journée... »

- « Un questionnaire de satisfaction sera remis aux usagers » (objection des OS : seulement ceux ayant obtenu un rdv... Et les autres, ceux qui auront fait la queue et seront repartis avec ou sans rdv ? Dès que le site sera mis à jour et ouvert, comité d'usagers prévu (CAF, UDAF, associations de consommateurs, tutelles, notaires...)

Prochain GT : aménagement physique des halls d'accueil, signalétique.

Formation des chefs de service fin novembre/début décembre sur le logiciel « prise de rdv ».

Il précise également : « pas la peine de se précipiter pour élargir aux autres postes du département ». Un bilan sera effectué fin 1^{er} semestre (juin/juillet). « On a des marges de manœuvre pour adapter après bilan ».

Évocation par les OS des conflits qui pourraient advenir à l'accueil. Réponse du Directeur « qui souhaite que les chefs de service (chefs de SIP notamment) soient en soutien permanent dans le hall, présents et disponibles. »

Les OS à l'unanimité évoquent le « désengagement » de certains chef de service vis-à-vis de leurs agents... le Directeur précise qu'il y veillera.

Poste en libre-service dans le hall : il sera tenu par un volontaire service civique avec un tuteur dès le 1/01/2017 à Carcassonne, Ils vont « essayer de prévoir » pour Limoux... en attendant, l'agent prévu à la banque d'accueil s'y collera.

Votes : Solidaires et CGT CONTRE, FO ABSTENTION.

Règlement intérieur CDC

Les agents en horaires décalés n'auront que 2 badgeages, pour les autres, règles communes.

Le nombre de jours d'ouverture élargie seront au maximum de 40 jours par an. La CGT évoque le fait que la Fiche nationale n°7 de 12.2015 mentionne 30 jours maximum et que c'est ce qui apparaissent sur les 1ères fiches techniques de la direction. La direction n'en a cure.

Les agents du CDC sont partagés en 3 équipes de 13 personnes, dont 1/3 en horaires décalés. 5 personnes ont choisi les horaires décalés de façon permanente, les autres « tourneront » selon le planning.

Contestation par la CGT des deux semaines avant pour la diffusion du planning ; M. Gasc précise que les plannings sont remis bien avant dans les faits, et que ça ne pose pas de problème, donc pas de changement envisagé dans le règlement... **Comprenne qui pourra...**

A la question de la CGT demandant si un cadre est toujours prévu (en plus des deux agents minimum) pour la tranche horaire 19h-22h, M. Gasc répond que c'est lui qui y sera la plupart du temps, puisqu'il ouvre et ferme les locaux, et qu'un cadre sera toujours présent.

A la question des OS (CGT, Solidaires), sur le pourquoi de la réduction de la pause méridienne à 1h30 au lieu de 2h30 comme partout ailleurs, la Direction répond que « nous ne sommes pas dans la configuration d'un poste, mais dans un service spécifique devant assurer la continuité du service (donc règlement intérieur particulier) ».

Sur l'obligation de se déconnecter pour les pauses toilettes évoquée par la CGT, M. Gasc précise que les agents ont tout à fait le droit d'être déconnectés pendant

ces pauses (qui sont courtes, sauf maladie, auquel cas l'agent doit être en congés-maladie), et qu'il n'y a pas de contrôle sur ces pauses.

La pause spécifique de 20 mns (considérée comme du temps de travail) accordée aux agents en plus des pauses déjà prévues inclue le repas.

Les absences évoquées page 6 du document ne sont pas exhaustives. La règle est la même que le droit commun.

A noter que pour l'instant, les SIP croulent hier comme aujourd'hui sous les appels, les mels et les contentieux et gracieux. Avec la PAS, et dès septembre (avec l'envoi du taux), la DG prévoit **50 000 mel supplémentaires par jour !!**

Point budget

Les syndicats demandent des téléphones et ordinateurs portables pour les vérificateurs en remplacement de leur matériel obsolète.

La dotation téléphone/agent va être augmentée pour répondre aux besoins de l'accueil sur rdv (contre appel obligatoire).

Toutes les OS votent CONTRE à l'approbation du budget (à cause de la baisse permanente de celui-ci).

Apprentis

Une offre publique a été lancée pour le recrutement, via la Bourse interministérielle de l'Emploi Public, les universités et les BTS. 2 apprentis pouvaient être recrutés pour les SPF Narbonne et Carcassonne, 1 seul a répondu à l'appel. Il a été affecté à Narbonne, au plus près de son centre de formation de Montpellier.

Pour la Direction de l'Aude, la personne recrutée devait avoir un profil Bac+2 et supérieur, avoir 18 ans minimum, et signer un contrat d'un an.

Il lui a été demandé de faire de la promotion auprès de ses camarades pour le 2ème poste offert...

Son maître d'apprentissage, volontaire, était le chef de contrôle. Son stage a débuté le 17/10/2016 et devait se terminer avec la soutenance de son mémoire en septembre 2017.

Il était rémunéré 770€/mois et la Direction prenait en charge ses frais de scolarité (1300€). A partir du 1^{er} avril, il était prévu qu'il soit à temps complet sur le SPF de Narbonne jusqu'à sa soutenance. Mais **SCOOP, après une semaine de travail où l'administration lui a demandé un rendement quotidien à faire du fichier, l'apprenti tant recherché a signalé qu'il abandonnait son poste et mettait fin à son contrat. La direction espérait le faire participer aux qqs 6 mois de retard du SPF sur des tâches sans rapport avec ses études !! Tout ça pour ça !**

Présentation du plan de formation 2016 (!!!!)

Bilan présenté par M. Ordonaud.

Le plan de formation 2016, présenté fin octobre alors qu'il est quasiment réalisé, fait l'objet de vives contestations de toutes les OS, qui y voient un manquement grave de la Direction. Le plan est censé être présenté pour approbation EN DEBUT D'ANNEE.

Le Directeur propose de présenter un « embryon de plan » en janvier 2017, et le plan définitif fin mars/début avril 2017 en CTL.

Votes des OS (approbation du plan de formation 2016) : Solidaires refuse le vote, CGT et FO votent

CONTRE, le tout à cause de la date totalement irréaliste de « présentation » du plan !

QUESTIONS DIVERSES :

- point d'étape **réaménagement Narbonne** : Réception provisoire des travaux mercredi 26/10. Ils seraient achevés « globalement »...

Les locaux d'accueil vont être réaménagés dans les prochains jours, réunions avec les chefs de service pour l'accueil et la caisse commune.

Structure :

- accueil orientation (accueil primaire ou généraliste) : agents SIP (renvoi vers boxes, caisse, prise de rdv, remise de docs ou LS)

- à l'arrière de l'accueil, encadrement.

- Caisse : 2 agents caisse (1 caisse, 1 sous-caisse) dont 1 détaché de Trésorerie, l'autre affecté au SIP mais en « renfort » sur la sous-caisse.

- services SPL-régisseurs

- services SPL Hôpital

- recouvrement

L'aspect sécurité va être revu en CHS-CT.

- Consultations **psy** :

Les agents de Carcassonne sont sur place pour les consultations psy, les autres doivent débagger : quid du temps de travail ? → faire valider une autorisation d'absence, après attestation de visite de la psy (ou déléguée AS, réintégration des temps.

- l'Aude ne serait pas volontaire pour **SPF à distance** (43 SPF sont concernés).

- le **parking**, des agents en horaires décalés ne se sentent pas en sécurité en retournant à leur véhicule, d'autres devant se garer très loin : la Direction doit revoir la Mairie « bientôt »...

- la CGT questionne sur la **régul des TR sur Limoux** : après ne pas avoir démordu pendant 10 mois de sa position, il se trouve que la direction s'était bien trompée. Bercy ayant demandé à la RH locale d'annuler ses régularisations à tort de TR et d'indemniser les agents. Ça ne concerne que 2 agents dit M. Ordonnaud à l'étonnement de la CGT, au final 6 agents recevront un message de la RH pour une restitution (et non pas 2). La direction ne semble pas vouloir faire de remboursement et envisage une régularisation « au fil de l'eau » qui pourrait durer ... des années ... 10 ans pour l'un d'entre eux !

- Question CGT sur les **remboursements de FDD concours** : Ayant droit à 1 fois par an, ceux qui ont covoituré dans la voiture de qq'un d'autre ont le droit d'utiliser leurs FDD dans l'année (uniquement indemnités kilométriques si repas déjà remboursés).

Pour la CGT, l'objectif est bien toujours d'élever le rapport de force jusqu'au blocage de la DGFIIP.

DGFIIP MORTE le 15 novembre, Tous en grève !

Si on ne les arrête pas, ... rien ne s'arrêtera !

Les élus de la CGT Finances Publiques Aude.

Pour des infos locales, consultez notre tout nouveau site : <http://www.financespubliques.cgt.fr/11/>